



TOULOUSE, le 24/06/2015

Le Président

N/Réf. : JO15 166 01

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L. 243-5 du code des juridictions financières, je vous notifie le rapport d'observations définitives sur la commune de Vic-Fezensac accompagné de la réponse écrite de l'ancien maire qui a été adressée à la chambre.

Il vous appartient de communiquer l'ensemble de ces documents à l'assemblée délibérante dès sa plus proche réunion.

Conformément à la loi, cette communication doit faire l'objet d'une inscription à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'assemblée. Le rapport, assorti de la réponse reçue, doit être joint à la convocation adressée à ses membres. Il donnera lieu à un débat lors de sa présentation.

Vous voudrez bien me tenir informé de la date de la prochaine réunion de l'assemblée délibérante et, par la suite, par tout moyen à votre convenance, m'adresser une copie d'un extrait du procès-verbal des débats ou du relevé des délibérations.

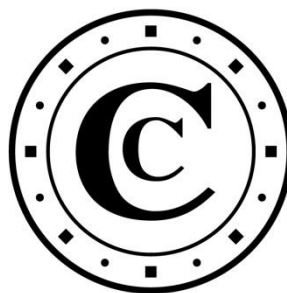
Je vous rappelle que ces observations ne sont, selon les dispositions de l'article R. 241-18 du code précité, communicables aux tiers qu'à l'issue de la première réunion de l'assemblée délibérante suivant leur réception.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération très distinguée.

Jean MOTTES

Monsieur Michel ESPIE
Maire de Vic-Fezensac
Hôtel de ville
Cours Delom
32190 Vic-Fezensac

Chambre régionale
des comptes
Midi-Pyrénées



N° réf. : JO15 166 01

RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES
SUR LA GESTION DE
LA COMMUNE DE VIC-FEZENSAC
DÉPARTEMENT DU GERS
EXERCICES 2009 ET SUIVANTS

SOMMAIRE

1	SITUATION FINANCIÈRE	3
1.1	La formation de l'autofinancement	3
1.1.1	L'évolution des recettes	3
1.1.2	L'évolution des dépenses	5
1.1.3	L'excédent brut de fonctionnement et l'épargne	6
1.2	L'investissement.....	7
1.2.1	Le financement propre disponible.....	7
1.2.2	Les dépenses d'équipement	8
1.2.3	Le besoin de financement	8
1.3	La dette	9
1.4	Conclusion.....	10
2	LA SUSPENSION DES FERIAS DE PENTECÔTE	10
3	RECOMMANDATION.....	13

Depuis 50 ans, la commune de Vic-Fezensac a enregistré un déclin démographique significatif (décroissance de sa population de 13,4 % entre 1968 et 2005), suivi d'un léger redressement (3622 habitants en 2015 pour 3558 en 2005).

Vic-Fezensac connaît une notoriété régionale, au travers d'événements tels les Férias de Pentecôte, le Festival Tempo Latino et les foires du cheval qui alimentent une activité touristique. C'est une place taurine, disposant d'arènes construites au début des années 30 et agrandies en 1998 pour une capacité de 7 000 places.

La commune est membre de la communauté de communes « d'Artagnan en Fezensac », à laquelle elle a transféré des compétences d'aménagement de l'espace, de développement économique, de protection et mise en valeur de l'environnement, de politique du logement et du cadre de vie, de construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et d'équipement de l'élémentaire et préélémentaire, des actions à caractère social et enfin la création et gestion d'une maison de santé pluridisciplinaire.

1 SITUATION FINANCIÈRE

1.1 La formation de l'autofinancement

Entre 2009 et 2013, l'excédent d'exploitation a progressé de 0,3 %, passant de 612 751 € à 614 383 €. Il représente 14,2 % des produits de gestion en 2013 contre 14,4 % en 2009. La progression des dépenses de gestion a été plus rapide que celle des recettes, dans un contexte qui n'a pas vu de transferts de charges s'opérer vers l'EPCI.

1.1.1 L'évolution des recettes

1.1.1.1 Une légère augmentation des produits de gestion

Les recettes ont augmenté de 1,6 % sur la période 2009-2013, passant de 4,25 à 4,31 M€, soit une croissance annuelle moyenne faible de 0,4 %.

Parmi les ressources de gestion, les produits issus de la fiscalité ont connu une hausse de 1,4 % par an, pour atteindre 1,7 M€ en 2013. Les recettes fiscales ont ainsi progressé de plus de 94 000 € sur la période.

L'augmentation des ressources institutionnelles est marginale, et l'on peut considérer que les dotations et participations de l'Etat stagnent sur la période 2009-2013.

Les autres recettes d'exploitation progressent de près de 38 K€ (de 430,5 K€ à 468,3 K€), procurant plus de la moitié de la hausse totale des produits de gestion. Cette évolution est, selon l'ancien maire, essentiellement due au renouvellement à la hausse du financement de la caisse d'allocations familiales dans le contrat « petite enfance », liée notamment à la crèche « halte-garderie ».

Enfin la commune a cessé, à compter de 2011, de pratiquer des travaux en régie.

tableau n° 1 : Évolution des recettes de fonctionnement

en €	2009	2010	2011	2012	2013	Var. annuelle moyenne
Ressources fiscales propres (nettes des restitutions)	1 599 099	1 641 741	1 697 881	1 528 746	1 693 213	1,4%
+ Ressources d'exploitation	430 503	448 191	456 649	444 032	468 352	2,1%
= Produits "flexibles" (a)	2 029 602	2 089 933	2 154 529	1 972 778	2 161 565	1,6%
Ressources institutionnelles (dotations et participations)	1 225 355	1 206 779	1 202 561	1 400 591	1 232 094	0,1%
+ Fiscalité reversée par l'interco et l'Etat	916 164	916 164	916 164	927 227	918 770	0,1%
= Produits "rigides" (b)	2 141 519	2 122 943	2 118 725	2 327 818	2 150 864	0,1%
Production immobilisée, travaux en régie (c)	73 778	35 986	0	0	0	-100,0%
= Produits de gestion (a+b+c = A)	4 244 898	4 248 862	4 273 254	4 300 596	4 312 429	0,4%

Source : CRC Midi-Pyrénées, d'après données ANAFI

1.1.1.2 Des produits fiscaux en hausse malgré le maintien des taux d'imposition

Le potentiel financier¹ de Vic-Fezensac est inférieur à la moyenne de la strate (745 € par habitant en 2013 contre 775 € pour les communes de la strate).

Sur la période 2009-2013, la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition, mais le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal, en décroissance de 4,1 points entre 2009 (139,8 %) et 2013 (135,7 %) reste cependant supérieur à 135 %, ce qui laisse des marges de manœuvre fiscales réduites à la commune.

Pour la taxe d'habitation (TH), le taux appliqué reste inférieur à la moyenne de la strate. En revanche, le taux du foncier bâti et non bâti est nettement supérieur aux moyennes.

tableau n° 2 : Évolution des taux d'imposition et comparaison

	2009	2010	2011	2012	2013
Taxe d'habitation	13,17%	13,17%	13,17%	13,17%	13,17%
<i>Moyenne de la strate*</i>	13,3%	13,5%	13,6%	13,7%	13,8%
Foncier bâti	31,07%	31,07%	31,07%	31,07%	31,07%
<i>Moyenne de la strate</i>	18,9%	19,1%	19,1%	19,2%	19,2%
Foncier non bâti	118,04%	118,04%	118,04%	118,04%	118,04%
<i>Moyenne de la strate</i>	51,6%	52,1%	51,7%	52,0%	51,8%
Taux moyen global de la fiscalité **	23,0%	22,8%	22,9%	22,9%	22,9%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal**	139,8%	137,6%	137,3%	136,4%	135,7%

Source : CRC, d'après états 1259, données Bercy colloc* et données Anafi**

Les bases d'imposition de Vic-Fezensac ont augmenté de 13 % entre 2009 et 2013. Les taux d'imposition n'ayant pas progressé sur la période, c'est la hausse des bases qui explique l'augmentation continue des produits issus des contributions directes (+3 % par an en moyenne sur la période, passant de 1,38 M€ à 1,55 M€).

¹ Le potentiel financier est un « indicateur de ressources » plus large que la notion de potentiel fiscal puisqu'il prend en compte non seulement les ressources fiscales mais aussi certaines dotations versées automatiquement par l'Etat. Indicateur de richesse fiscale, défini à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales, le potentiel fiscal d'une commune, quant à lui, est égal à la somme que produiraient les quatre taxes directes locales si l'on appliquait aux bases communales de ces quatre taxes le taux moyen national.

Elle a permis un gain de plus de 107 K€ sur les 170 K€ de recettes supplémentaires. Elle est à l'origine de plus de la moitié (63 %) de la progression totale des recettes.

tableau n° 3 : Effet base et effet taux

	Bases 2009	Bases 2010	Bases 2011	Bases 2012	Bases 2013	Taux 2009-2013	Variation produit 2009-2013	Effet base forfaitaire	Effet base en %	Effet taux
Taxe d'habitation						13,17	60 246	33 112	55%	Nul
Base	3 201 555	3 380 315	3 459 460	3 570 621	3 659 000					
Coefficient forfaitaire d'évolution des bases	1,012	1,02	1,018	1,018	1,018					
Base forfaitaire		3 265 586	3 441 161	3 521 730	3 634 892					
Dont évolution forfaitaire de la base		64 031	60 846	62 270	64 271					
Effet base forfaitaire		8 433	8 013	8 201	8 465					
Taxe foncière bâtie						31,07	101 077	64 820	64%	Nul
Base	2 692 680	2 776 113	2 859 928	2 962 492	3 018 000	31,07				
Base forfaitaire		2 746 534	2 826 083	2 911 407	3 015 817					
Dont évolution forfaitaire de la base		53 854	49 970	51 479	53 325					
Effet base forfaitaire		16 732	15 526	15 994	16 568					
Taxe foncière non bâtie						118,04	9 453	9 287,62	98%	Nul
Bases	103 592	103 849	105 999	112 172	111 600					
Coefficient forfaitaire	1,012	1,02	1,018	1,018	1,018					
Base forfaitaire		105 664	105 718	107 907	114 191					
Dont évolution forfaitaire de la base		2 072	1 869	1 908	2 019					
Effet base forfaitaire		2 446	2 207	2 252	2 383					

Source : CRC Midi-Pyrénées, d'après états 1259

Si les taux de fiscalité sont restés inchangés sur la période, les ménages ont été frappés par la hausse forfaitaire des bases locatives : la pression fiscale a augmenté depuis 2009 de plus de 7 %.

tableau n° 4 : Évolution de l'effort fiscal des ménages

	2009	2010	2011	2012	2013	variation 2009/2013
Base	100,00	102,00	103,84	105,71	107,61	
Taux moyen global de la fiscalité directe	23%	23%	23%	23%	23%	
Effort fiscal	23,00				24,75	7,61%

Source : CRC Midi-Pyrénées, d'après états 1259

1.1.2 L'évolution des dépenses

Les charges de gestion qui s'élevaient à 3,632 M€ en 2009, ont atteint 3,698 M€ en 2013, soit une augmentation de 1,8 % sur la période (0,5 % en variation annuelle). En particulier, les charges de personnel ont progressé de 1 % par an et les subventions de fonctionnement versées de 7,5 % par an, notamment avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Les dépenses de personnel ont progressé de près de 30 000 € entre 2009 et 2013. Elles représentent le premier poste (presque 60 %) de dépenses de la commune. Elles sont supérieures à la moyenne de la strate, comme l'indiquent les données du tableau n° 5. Toutefois cela peut s'expliquer par les charges de centralité que doit supporter la commune ainsi que par l'exercice de compétences qui exigent un personnel nombreux (périscolaire et scolaire notamment).

tableau n° 5 : Évolution des charges de personnel par habitant

	2009	2013	Variation
Charges de personnel par habitant	566	582	+ 2,82 %
Moyenne de la strate	383	413	+ 7,83 %
Ecart	47 %	41 %	

Source : Données « finances.gouv », <http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/tableau.php>

Les charges à caractère général sont maîtrisées au regard du taux d'inflation, dans la mesure où elles progressent de 0,4 % par an en moyenne, passant de 1,064 M€ à 1,083 M€.

tableau n° 6 : Évolution des charges de gestion

	2009	2010	2011	2012	2013	Evol. Annuelle
Charges à caractère général	1 064 689	1 114 452	1 184 554	1 097 044	1 083 879	0,4%
+ Charges de personnel	2 097 139	2 103 987	2 085 936	2 126 080	2 185 269	1,0%
+ Subventions de fonctionnement	164 407	160 761	156 148	197 141	219 533	7,5%
+ Autres charges de gestion	305 911	264 803	250 019	224 126	209 365	-9,0%
= Charges de gestion (B)	3 632 147	3 644 004	3 676 657	3 644 391	3 698 046	0,5%

Source : CRC Midi-Pyrénées, d'après données Anafi

1.1.3 L'excédent brut de fonctionnement et l'épargne

L'excédent dégagé par la section de fonctionnement de la collectivité stagne, (+0,1 % par an).

tableau n° 7 : Évolution de l'excédent brut de fonctionnement

	2009	2010	2011	2012	2013
Produits de gestion	4 244 898	4 248 862	4 273 254	4 300 596	4 312 429
Charges de gestion	3 632 147	3 644 004	3 676 657	3 644 391	3 698 046
Excédent brut de fonctionnement	612 751	604 858	596 598	656 205	614 383
en % des produits de gestion	14,44%	14,24%	13,96%	15,26%	14,25%

Source : CRC Midi-Pyrénées, d'après données Anafi

La commune de Vic-Fezensac a dégagé en moyenne plus de 617 000 € annuels pour faire face à ses remboursements d'emprunt et financer ses investissements.

La capacité d'autofinancement (CAF) brute passe de 734 744 € en 2009 à 515 274 € en 2013. Une fois soustrait le remboursement en capital de la dette, la commune disposait de moins de 273 000 € en 2013 pour financer ses investissements, contre 358 132 € en 2009.

La CAF nette avait connu une hausse en 2011 et 2012, sous l'effet de remboursements en capital moins élevés (200 K€ en 2011 contre 367 K€ en 2010).

A titre de comparaison, la CAF brute par habitant de la ville s'élève à 137 € en 2013, contre 177 € pour la moyenne de la strate.

Ainsi, en fin de période, la capacité d'autofinancement nette ne représente plus que 6,3 % des produits de gestion, alors qu'elle était de 8,4 % en début de période et a atteint 9,2 % en 2012.

tableau n° 8 : La constitution de capacité d'autofinancement nette

en €	2009	2010	2011	2012	2013
Excédent brut de fonctionnement (A-B)	612 751	604 858	596 598	656 205	614 383
+/- Résultat financier (réel seulement)	- 113 588	- 114 951	- 174 735	- 127 481	- 146 332
- Subventions exceptionnelles versées aux services publics industriels et commerciaux	-	-	-	-	-
+/- Solde des opérations d'aménagements de terrains (ou +/- values de cession de stocks)	-	-	-	-	-
+/- Autres produits et charges excep. réels	235 580	55 040	166 986	79 267	47 224
CAF brute	734 744	544 947	588 849	607 991	515 274
- Annuité en capital de la dette	376 612	366 970	200 255	212 219	242 632
CAF nette ou disponible	358 132	177 977	388 594	395 772	272 642

Source : CRC Midi-Pyrénées, d'après données Anafi

1.2 L'investissement

1.2.1 Le financement propre disponible

Le financement propre disponible de la commune de Vic-Fezensac est d'environ 710 000 € annuels sur la période, avec un pic à plus de 942 000 € en 2009, soit un total de de 3,5 M€ entre 2009 et 2013. La moyenne s'établit à 600 000 € si on neutralise les produits qui ne présentent aucun caractère récurrent.

L'évolution du FCTVA suit celle des dépenses d'équipement avec une année de décalage. Cette recette représente près de 775 000 € sur les cinq exercices concernés.

Les subventions d'équipement reçues se sont élevées au total à près de 760 000 €. Elles connaissent une évolution erratique sur la période, variant au gré des équipements réalisés. Leur niveau élevé en 2013 s'explique par la construction de la crèche, qui a bénéficié de subventions versées par la caisse d'allocations familiales et la MSA notamment.

Enfin, les cessions immobilières ont rapporté plus de 300 000 € en 2009, avec la vente de la gendarmerie, et ne représentent qu'un montant assez faible depuis.

tableau n° 9 : Le financement propre disponible de la commune de Vic-Fezensac

en €	2009	2010	2011	2012	2013	Cumul sur les années
CAF brute (A)	734 744	544 947	588 849	607 991	515 274	2 991 804
Annuité en capital de la dette (B)	376 612	366 970	200 255	212 219	242 632	1 398 688
CAF nette ou disponible A+ B = (C)	358 132	177 977	388 594	395 772	272 642	1 593 116
Taxes locales d'équipement et d'urbanisme	12 010	11 824	9 949	7 342	19 163	60 288
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	250 579	167 272	116 392	135 108	105 615	774 966
Subventions d'investissement reçues	16 898	270 331	74 689	72 039	323 950	757 907
Produits de cession	305 100	-	70 120	1 650	4 150	381 020
Autres recettes	-	-	-	-	-	-
Recettes externes d'investissement hors emprunt (D)	584 587	449 427	271 149	216 139	452 878	1 974 181
Financement propre disponible (C+D)	942 719	627 404	659 743	611 911	725 520	3 567 297
Financement propre dispo / Dépenses d'équipement (y c. tvx en régie)	76,91%	76,70%	62,67%	83,60%	45,34%	65,71%

Source : CRC Midi-Pyrénées, d'après données Anafi

1.2.2 Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement représentent plus de 5,4 M€ sur la période 2009-2013, avec de fortes variations d'une année sur l'autre, les cycles d'investissement étant de court terme.

Ainsi, en 2009 la commune a investi plus de 1,1 M€, comme en 2011, et la dépense a atteint 1,6 M€ en 2013, avec un projet de crèche.

Globalement, le niveau d'investissement par habitant est inférieur de plus de 10 % à la moyenne de la strate, représentant 1 451 € sur les cinq exercices contre 1 631 € pour la moyenne.

tableau n° 10 : Les dépenses d'équipement de la commune

	2009	2010	2011	2012	2013	Cumul sur les années
Dépenses d'équipement réelles	1 152 027	782 059	1 052 674	731 970	1 600 285	5 319 015
Travaux en régie	73 778	35 986	-	-	-	109 764
Total dépenses d'équipement	1 225 805	818 045	1 052 674	731 970	1 600 285	5 428 779
Dépenses d'équipement par habitant	331	221	281	192	426	1 451
moyenne de la strate	308	293	314	341	375	1 631

Source : CRC Midi-Pyrénées, d'après données Anafi

1.2.3 Le besoin de financement

Le besoin de financement varie, comme le financement propre disponible, de manière erratique.

La commune n'adapte pas son niveau de dépenses d'équipement à sa capacité de financement ; le financement propre disponible a représenté en moyenne sur la période 65,7 % des dépenses d'équipement.

Sans que la situation soit encore inquiétante en fin d'exercice 2013, la chambre remarque la forte progression du ratio dette sur capacité d'autofinancement brute sur la période de contrôle.

Ce ratio qui représente la durée théorique de remboursement de la dette financière par la commune si l'on arrêta toute autre opération a augmenté de 4,6 années en 2009 à 8,5 années en 2013. Cette situation doit inciter l'ordonnateur à surveiller son encours de dette (cf. infra § 1.3).

La collectivité a en outre emprunté pour des montants plus importants que son besoin de financement tous les ans, hormis en 2013 où elle a puisé dans ses réserves à hauteur de 375 K€. Elle a ainsi abondé son fonds de roulement, sans nécessité particulière, ce qui a généré de la trésorerie. Mais cette trésorerie est coûteuse, puisqu'elle n'est pas rémunérée et que l'emprunt engendre des frais financiers.

La chambre recommande à la commune de veiller à réaliser un programme pluriannuel d'investissement (PPI), afin de programmer ses dépenses d'équipement et d'en prévoir le financement.

tableau n° 11 : Le besoin de financement et le fonds de roulement

	2009	2010	2011	2012	2013	cumul sur les années
Financement propre disponible	942 719	627 404	659 743	611 911	725 520	3 567 297
Dépenses d'équipement (y compris travaux en régie)	1 225 805	818 045	1 052 674	731 970	1 600 285	5 428 779
Besoin (-) ou capacité (+) de financement propre	-283 086	-190 641	-392 931	-120 059	-874 765	-1 861 482
Nouveaux emprunts de l'année (y compris pénalités de réaménagement)	336 008	500 000	550 000	500 000	500 000	2 386 008
Mobilisation (-) ou reconstitution (+) du fonds de roulement net global	52 921	309 359	157 069	392 940	-374 765	537 524
Fonds de roulement net global	114 182	423 540	580 610	973 550	598 785	
En nombre de jours de charge	11	41	55	94	57	

Source : CRC Midi-Pyrénées, d'après données Anafi

1.3 La dette

La dette de la commune ne comporte pas d'emprunts à risques. Elle est essentiellement constituée d'emprunts à taux fixe, ou à des taux variables classiques.

L'arrivée à terme de contrats d'emprunt en début de période de contrôle a évité de gonfler l'encours de dette et de maîtriser l'annuité malgré le recours systématique à l'emprunt entre 2010 et 2013. A partir de 2011, l'annuité totale diminue par rapport à la période précédente. En 2013, même si l'annuité par habitant augmente à nouveau, elle reste inférieure à la moyenne de la strate.

Enfin, le taux apparent de la dette est contenu à un niveau qui correspond à celui des marchés, autour de 3 %.

tableau n° 12 : Évolution de la dette

	2009	2010	2011	2012	2013
Encours de la dette au 31 décembre	3 353 975	3 487 005	3 836 750	4 124 531	4 381 899
Intérêts	115 027	114 951	174 735	127 481	146 332
Capital	376 612	366 970	200 255	212 219	242 632
Annuité totale	491 639	481 921	374 990	339 700	388 964
Annuité par habitant	133	128	100	90	103
Moyenne de la strate	106	103	101	105	106
Taux apparent de la dette	3,43%	3,30%	4,55%	3,09%	3,34%

Source : CRC Midi-Pyrénées, d'après Anafi et DGCL

1.4 Conclusion

L'évolution des dépenses de fonctionnement de la commune, même si elle est maîtrisée, est légèrement plus rapide que celle de ses recettes. En outre, ses produits fiscaux augmentent pour l'essentiel grâce à la hausse forfaitaire des bases, et la pression fiscale, déjà élevée sur le territoire, limite les marges de manœuvre pour l'avenir.

La baisse constatée de l'épargne devrait donc se poursuivre à court terme, toutes choses égales par ailleurs.

La commune doit donc être vigilante pour ne pas accroître ses dépenses de fonctionnement, notamment de personnel. Le non remplacement systématique des départs en retraite, envisagé lors du débat d'orientation budgétaire 2013, est une mesure qui irait dans la bonne direction. La commune doit aussi veiller à contraindre ses dépenses d'équipement à un niveau supportable. Surtout, elle devra, pour améliorer la rationalité de ses charges d'investissement, mieux utiliser ses agents techniques pour réaliser des travaux en régie, et élaborer un programme pluriannuel d'investissement (PPI). Un tel document lui permettra d'adapter son recours à l'emprunt à son réel besoin de financement.

Enfin, une réflexion sur les transferts de compétences vers l'EPCI, notamment dans le domaine scolaire, mérite d'être engagée avec l'intercommunalité, afin de tenir compte de la réalité de la répartition des charges sur le territoire. Cette piste était également évoquée dans le débat d'orientation budgétaire en 2013.

2 LA SUSPENSION DES FERIAS DE PENTECÔTE

Les férias de Vic-Fezensac se déroulent, depuis plus de 80 ans, durant le week-end de Pentecôte. Quatre corridas sont organisées par le club taurin², et réunissent près de 30 000 aficionados dans les arènes.

En 2011, la feria de Pentecôte avait connu une affluence inhabituelle, estimée à près de 50 000 personnes, à la faveur du beau temps et de dates quasi-estivales (11-13 juin). Cette forte affluence avait alors été difficile à gérer.

² Le club taurin ne bénéficie pas de subvention de la commune.

Un référendum local a été organisé pour savoir si les fêtes de rue devaient perdurer dans leur configuration habituelle, maintenues dans d'autres conditions d'accueil, ou supprimées. Une courte majorité (763 voix contre 648 pour un maintien en améliorant les conditions d'accueil et de sécurité et 91 pour un maintien pur et simple) s'est prononcée pour « la suspension en 2012 et 2013 de la fête de rue ».

Le 20 septembre 2011, le conseil municipal a suspendu, pour des motifs de sécurité, les autorisations pour les commerçants ambulants et les animations de rue. En prenant cette mesure, la municipalité espérait ramener l'afflux de visiteurs de 50 000 à 12 000, et restreindre les nuisances engendrées.

En 2014, la nouvelle équipe municipale en place a mis fin à la suspension des manifestations de rue et les ferias ont retrouvé leur aspect initial.

La chambre a mesuré l'impact financier et budgétaire de la mesure de suspension des animations de rue, qui peut s'évaluer autant du côté recettes que du côté des dépenses.

Côté dépenses, l'organisation des ferias a engendré moins de charges courantes. Au total, les ferias 2012 et 2013 auront coûté, chacune, environ 100 000 € de moins que celles de 2011. Toutefois, des frais fixes sont supportés par la collectivité, notamment l'investissement nécessaire en amont, ainsi que les charges liées à l'organisation des secours durant les fêtes, de sorte que le plancher des dépenses, lié essentiellement au dispositif de sécurité, est d'environ 125 000 €.

tableau n° 13 : Évolution des dépenses liées aux férias de pentecôte

		2010	2011	2012	2012-2011	2013	2013-2011	Réalisé 2014
c/2152	Installations de voirie			5 064	5 064		-	
c/2188	Autres immobilisations corporelles		6 944	-	- 6 944		- 6 944	
c/2315	Installations, matériel et outillages techniques		544	5 980	5 436	4 095	3 551	
	Sous-total immobilisations	-	7 488	11 044	3 556	4 095	- 3 393	
c/60611	Eau et assainissement	3 200	3 268	1 011	- 2 257	1 047	- 2 221	80
c/60612	Energie électricité	3 733	2 580	1 120	- 1 460		- 2 580	4 709
c/60622	Carburants		120		- 120	928	808	1 108
c/60623	Alimentation				-	6	6	384
c/60624	Produits de traitement	42	-	9	9		-	
c/60628	Autres fournitures non stockées	5 114	531	96	- 435	1 770	1 239	10 572
c/60633	Fournitures de voiries	141	986		- 986		- 986	1 153
c/60636	Vêtement de travail	-	408		- 408		- 408	
	Sous total achats et variation des stocks	12 229	7 894	2 236	- 5 658	3 752	- 4 142	18 006
c/611	Contrat de prestations de service	231		4 332	4 332		-	35 981
c/6135	Locations mobilières			2 490				38 039
c/61551	Matériel roulant	990		1 422	1 422		-	
c/6156	Maintenance				-	141	141	
c/61558	Autres biens mobiliers	-	1 774		- 1 774		- 1 774	
c/6162	Primes d'assurance				-	164	164	
	Sous total services extérieurs	1 221	1 774	8 244	6 470	306	- 1 468	74 020
C/6218	Autre personnel extérieur	11 989		2 059	2 059	3 877	3 877	8 980
c/6231	Annonces et insertions							1 057
c/6232	Fêtes et cérémonies	152 916	212 694	105 033	- 107 661	77 731	- 134 963	785
c/6236	Catalogues et imprimés							2 474
c/6257	Réceptions							94
c/6262	Frais de télécommunication		282	116		282		265
c/6282	Frais de gardiennage							35 296
	Sous total autres services extérieurs	164 905	212 694	107 092	- 105 602	81 608	- 131 086	48 951
c/6574	Subventions de fonctionnement aux asso.				-	37 686	37 686	24 000
	Sous total autres charges de gestion courante				-	37 686	37 686	24 000
Total dépenses		178 355	229 849	128 616	- 101 234	127 446	- 102 403	164 977

Source : CRC Midi-Pyrénées, d'après grand livre des comptes

Mais côté recettes, l'absence de marchands ambulants a entraîné une diminution des produits liés à l'occupation du domaine public. Ainsi, la commune a perdu en 2012 et 2013 plus de 100 000 € de recettes liées aux droits de places, aux droits de stationnement et aux locations. La baisse des dépenses a donc été quasiment neutralisée par une diminution des recettes.

En 2014, lors de la reprise des férias, les tarifs des droits de places des commerçants non vicois et autres redevances d'occupation ont été augmentés. Un nouveau tarif, de 5 € contre 15 €, a été proposé pour favoriser l'utilisation du camping.

tableau n° 14 : Évolution des recettes liées aux férias de pentecôte

Article	Objet	2010	2011	2012	2013	Réalisé 2014
c/70323	Rdevance d'occupation du domaine public communal					122 470
c/70328	Autres droits de stationnement et de location	18 236	24 866		10 685	
c/7083	Locations diverses (autres qu'immeuble)	93	101			
c/7336	Droits de place	89 393	86 843	8 125	14 324	1 365
c/7718	Autres produits exceptionnels sur opération de gestic	-	300			19
c/7788	Produits exceptionnels divers	1 983	1 692			78
	TOTAL RECETTES	109 704	113 802	8 125	25 009	123 932

Source : CRC Midi-Pyrénées d'après Grand livre des comptes

La suspension des manifestations de rue est restée neutre sur le bilan financier des férias de Pentecôte. En effet, l'événement reste déficitaire pour le budget communal dans des proportions sensiblement identiques en 2012 et 2013 par rapport à l'exercice 2011. Au contraire, le retour des animations de rue en 2014 a permis de réduire le déficit grâce aux droits de place, nouvellement tarifés.

tableau n° 15 : Bilan financier des ferias de Pentecôte pour la commune

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dépenses	175 900	178 355	229 849	128 616	127 446	164 977
Recettes	86 701	109 704	113 802	8 125	25 009	123 932
Solde	-89 199	-68 651	-116 047	-120 491	-102 437	-41 045

Source : CRC Midi-Pyrénées d'après grand livre des comptes (données mairie pour l'exercice 2014)

Au total, la décision de suspendre les férias n'a pas eu d'impact sur l'équilibre de la section de fonctionnement du budget.

3 RECOMMANDATION

Au terme de son contrôle, la chambre recommande à la collectivité d'élaborer un programme pluriannuel d'investissement pour anticiper le niveau d'investissement supportable par la commune, et le besoin de financement correspondant.